

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2024-09-137
Séance du 25 septembre 2024

Objet : Création d'une « CARTE PYRAMIDE » donnant accès à des tarifs réduits pour tous les spectacles de la saison culturelle

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
21	9	3

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 septembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 septembre 2024

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime **COUSTON** procuration à J-Y **CHAPELET**, Christian **BAUME** procuration à P.**BERTHOMIEU**, Jennifer **OBID** procuration à M.**GRAZIANO-BAYLE**, Jean Christian **REY** procuration à C.**MUCCIO**, Justine **ROUQUAIROL** procuration à M.**FOND-THURIAL**, Raymond **MASSE** procuration à C.**SUAU**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C.**ROUX**, Thierry **VINCENT** procuration à L.**MARQUES-ROUX**, Olivier **WIRY** procuration à G.**SANCHEZ**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Sandrine **ANGLEZAN**, Pascale **BORDES**

Secrétaire de séance : Michel **SELLENS**

Objet : Création d'une « CARTE PYRAMIDE » donnant accès à des tarifs réduits pour tous les spectacles de la saison culturelle

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que dans le cadre de la création du nouvel espace de culture bagnolais et dans le but de développer et de fidéliser un public nombreux, la création d'une « CARTE PYRAMIDE » personnelle et nominative pourra donner à son acquéreur l'accès à un tarif préférentiel pour l'ensemble des spectacles proposés par la ville (hors programmation estivale),

Considérant que son acquisition pour la somme de 20 € donnera droit une réduction pouvant aller jusqu'à 10 € pour chaque place de spectacle de la programmation de décembre 2024 à juin 2025,

Considérant que l'acheteur devra au moment de la transaction accepter les conditions générales de vente ainsi que le règlement lié au dispositif et indiquer ses coordonnées postales, téléphoniques et numériques et qu'il aura obligation de produire cette carte et un justificatif d'identité à la demande de l'agent d'accueil au moment du contrôle billetterie,

Considérant que ce dispositif est amené à devenir récurrent à chaque saison culturelle et que pour la période de décembre 2024 à juin 2025, cette carte sera mise en vente au moment de l'ouverture de la billetterie pour les spectacles se déroulant à La Pyramide soit au 8 novembre 2024,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et solidaire ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 11 septembre 2024,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acter la création et la vente par le service Actions culturelles et animations festives d'une « CARTE PYRAMIDE » annuelle donnant accès à des tarifs préférentiels pour les spectacles de la saison culturelle (hors été) et à des actions liées à leur promotion,
- les recettes seront versées au compte 0404-7062-3113 de la régie de Recette pour l'animation et la promotion de la ville.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

